

Chronique du mot juste

Pierre Beaudry

Volume 33, numéro 1, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103539ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103539ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beaudry, P. (1965). Chronique du mot juste. *Assurances*, 33(1), 51–52.
<https://doi.org/10.7202/1103539ar>

Chronique du mot juste

par

PIERRE BEAUDRY

Notre collaborateur présente avec humour quelques fautes courantes dans le jargon de l'assurance ou dans le langage de tous les jours. Nous l'en remercions. Peut-être un lecteur voudra-t-il lui demander de préciser sa pensée sur certains termes. Nous sommes sûrs qu'il le ferait avec plaisir. Ainsi naîtrait entre auteur et lecteur un échange d'idées qui serait très avantageux pour eux et pour nous. A.

51



Quand on déplore le manque *d'entraînement* en matière technique, c'est qu'on manque de **formation**.

Le **préposé** est bien alourdi quand il est *en charge*.

Les avocats qui *s'objectent* en cour, peuvent difficilement *s'opposer* à cette déformation.

Si je recevais des *appointements* pour tous mes **rendez-vous**, je m'enrichirais vite !

Signalons qu'au téléphone on **compose** un numéro.

Cessons d'endosser l'emploi *d'endossement* pour **avenant**. Notre vocabulaire des assurances n'en aura que plus d'avenant.

Brûler un feu rouge, c'est commettre une faute. *Passer sur une lumière rouge*, c'est en commettre deux !

Soyons compréhensifs et pour *police compréhensive*, disons **police globale**.

Parce que *déductible* est d'usage courant ici, doit-on en déduire que la **franchise** n'a pas sa place au Québec ?

Félicitons les compagnies qui ont remplacé leur *département des réclamations* par un **service des sinistres**.

La police en *force* a-t-elle plus de force que la police en **vigueur** ?

Par ailleurs, son *expiration* n'est-elle pas plus morbide que son **échéance** ?

A S S U R A N C E S

Apériteur: Un mot que monsieur Larousse connaît bien; dommage que certains leaders lui préférèrent *leading line*.

Jusqu'ici, à *date* est toujours populaire chez nous.

Un **article** vaut bien un *item*.

Ça me renverse qu'au Québec, les voitures font rarement **marche arrière**.

52 La *preuve de perte* ne prouve que la perte de notre langue. Employons donc **relevé des dommages**.

Collectivement, nous pourrions faire valoir les **polices collectives** plutôt que les *polices de souscription*.

Quand on prétend se donner bien *du trouble* pour bien parler français, on se donne beaucoup de **peine** à montrer son ignorance.

A-t-on tant besoin d'application pour parler d'une proposition, d'assurance ou d'une demande d'emploi ?

Est-ce par accident que l'on semble ignorer qu'en France, on emploie **accident** pour *casualty*.

On dit : "Il parle comme il marche". Pourtant tout le monde ne marche pas si mal !